

COMITÉ DE PARENTS

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

Présenté lors de l'Assemblée générale annuelle le 6 octobre 2022

Comité de parents
Centre de services scolaire des Patriotes
1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville
comite.parents@cssp.gouv.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENCE.....	2
LE RÔLE DU COMITÉ DE PARENTS	3
MEMBRES DU COMITÉ DE PARENTS	4
CALENDRIER DES RENCONTRES	5
OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION	6
Objectif 1 : Soutenir les parents en lien avec la réussite des jeunes.....	6
Objectif 2 : Soutenir les membres du Comité de parents.....	8
Objectif 3 : Représenter et exprimer l'opinion des parents	8
Objectif 4 : Répondre aux consultations du CSSP	9
Objectif 5: Valorisation du Comité de parents	11
BILAN FINANCIER	17
RECOMMANDATIONS	18
CONCLUSION.....	19

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers Parents,

L'année scolaire 2021-2022 se termine et le temps est venu de vous présenter le rapport annuel du Comité de parents du Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP).

Nous avons réussi à reprendre une vie un peu plus normale avec le retour des réunions en présentiel et le retour de certaines activités comme, par exemple, la pièce de théâtre *Un parent presque parfait* que nous vous avons offerte en avril et mai.

Pour mener à terme efficacement tous les dossiers qui passent par le Comité de parents, j'ai eu la chance de compter sur une équipe dévouée, à l'esprit ouvert et pleine d'idées pour m'épauler. À tous les membres du Comité exécutif, merci sincèrement d'avoir été là! Vous avez joué, chacun à votre façon, un rôle-clé.

J'aimerais aussi remercier chaque membre de la direction générale du CSSP, pour leur grande disponibilité et leur ouverture en cours d'année afin de présenter les différents dossiers pour lesquels nous avons été consultés, en particulier, madame Iris Montini, directrice générale adjointe du CSSP, qui a répondu aux questions des parents rencontre après rencontre. Nous sommes choyés, au Comité de parents, d'avoir pu développer cette étroite collaboration avec les membres de la direction du Centre de services scolaire des Patriotes.

Il m'est impossible de terminer sans vous remercier, **Vous**, parents bénévoles, représentants et substituts au Comité de parents, membres d'un OPP, d'un Conseil d'établissement ou du CCSÉHDAA. C'est votre implication dans ces comités qui permet de faire une différence concrète auprès des élèves dans les écoles du CSSP.

Je vous souhaite de passer un bel été et du bon temps en famille et entre amis. Au plaisir de vous rencontrer l'automne prochain.

Éric Capuano
Président du Comité de parents 2021-2022

LE RÔLE DU COMITÉ DE PARENTS

Formé de parents, pour les parents, le comité a pour défi de devenir le pivot de la participation parentale au sein du réseau scolaire. Conformément à la [Loi sur l'instruction publique](#), il est le seul comité permanent obligatoire constitué uniquement de parents. Affilié à la [Fédération des comités de parents du Québec](#), le comité est voué à la défense des intérêts des parents, à l'expression de leurs besoins et à la promotion de leur participation.

Bien que le comité de parents soit un comité consultatif du Centre de services scolaire, son influence est grande dans la mesure où sa pensée est claire et articulée et surtout qu'elle est le reflet de la volonté de ceux qui sont là pour représenter l'ensemble des parents.

Le comité de parents est formé de représentants élus. Ils proviennent des [conseils d'établissement](#) de chacune des écoles primaires et secondaires. Les représentants au comité de parents ainsi que leurs substituts sont élus parmi les membres parents du conseil d'établissement lors de l'assemblée annuelle des parents, avant le 30 septembre de chaque année. Les représentants parlent aux noms des parents de l'établissement qu'il représente; ils doivent donc être en lien avec ceux-ci. Les réunions du comité sont publiques et se tiennent au siège social du CSSP.

Extrait du fascicule de la FCPQ intitulé Les 7 fonctions du Comité de parents

En plus d'être une instance de consultation incontournable pour le centre de services scolaire, le comité de parents assume la responsabilité de développer et de favoriser la participation des jeunes. Les articles 192 et 194 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)* confient sept fonctions au comité de parents et précisent les dossiers qui font l'objet d'une consultation obligatoire par le centre de services scolaire auprès du comité.

1. Valoriser l'éducation publique auprès de tous les parents d'un élève fréquentant une école du centre de services scolaire;
2. Proposer au centre de services scolaire des moyens pour soutenir l'engagement des parents dans leur rôle auprès de leur enfant afin de favoriser leur réussite éducative;
3. Proposer au centre de services scolaire des moyens destinés à favoriser les communications entre les parents et les membres du personnel de l'école;
4. Promouvoir la participation des parents aux activités de l'école et du centre de services scolaire et désigner à cette fin les parents qui participent aux divers comités formés par le centre de services scolaire;
5. Transmettre au centre de services scolaire l'expression des besoins des parents, notamment les besoins de formation, identifiés par les représentants des écoles et par le représentant du CCSÉHDAA;
6. Élaborer, avec le soutien du centre de services scolaire, et proposer à celui-ci, pour adoption, la politique relative aux contributions financières;
7. Donner son avis au centre de services scolaire sur les projets pédagogiques particuliers ou envisagés dans ses écoles; sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible du centre de services scolaires; sur tout sujet pour lequel il doit être consulté.

MEMBRES DU COMITÉ DE PARENTS

Le Comité de parents 2021-2022 était composé de 66 membres, incluant le représentant du CCSÉHDAA. Trois écoles n'étaient pas représentées cette année.

Membres du comité exécutif

Poste(s)	Nom / École
Président	Éric Capuano École Sainte-Marie
Vice-président	Salvatore Mancini École La Roseraie
Trésorier	David Gagnon École de l'Amitié
Agent du Secteur Bleu	Janin Bélanger ¹ École Notre-Dame
Agent du Secteur Rose	Elise de Castro de Hillmann École Jolivent
Agent du Secteur Vert	Sébastien Cormier École Arc-en-Ciel
Agent du Secteur Blanc	Gilles Cazade École secondaire de Mortagne
Représentant du CA*	Normand Boisclair École secondaire Ozias-Leduc
Représentante au Comité consultatif de transport des élèves	Bao Trinh (Mme) École d'éducation internationale
Représentant CCSÉHDAA*	Maurice Collenne ² Membre du CCSÉHDAA
Première déléguée au Conseil général de la FCPQ**	Marie-Ève Turcotte École Paul-VI
Deuxième déléguée au Conseil général de la FCPQ	Jessica Tremblay ³ École Saint-Mathieu

*Comité consultatif des services aux élèves handicapés en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

** Fédération des comités de parents du Québec

¹ Janin Bélanger a quitté ses fonctions à la mi-novembre 2021. Le poste est demeuré vacant.

² Maurice Collenne a été absent toute l'année.

³ Jessica Tremblay a quitté ses fonctions en février 2022. Le poste est demeuré vacant.

CALENDRIER DES RENCONTRES

Le Comité de parents s'est rencontré à 10 reprises, incluant une assemblée générale. En raison des mesures sanitaires dû à la pandémie et dans le but d'assurer la sécurité de tous, cinq rencontres se sont tenues **par visioconférence, sur la plateforme Zoom**.

Le Comité exécutif, formé lors de l'assemblée générale, s'est quant à lui rencontré à 11 reprises. En raison des mesures sanitaires dû à la pandémie et dans le but d'assurer la sécurité de tous, les rencontres se sont tenues **par visioconférence, sur la plateforme Zoom**, à l'exception de la séance extraordinaire.

CALENDRIER DES RENCONTRES 2021-2022

<i>Comité de parents</i>	<i>Comité exécutif</i>
7 octobre 2021 - Assemblée générale	23 septembre 2021 - (membres 2020-2021)
28 octobre 2021	14 octobre 2021
18 novembre 2021	4 novembre 2021
9 décembre 2021(V)	Mercredi 1 ^{er} décembre 2021
20 janvier 2022(V)	6 janvier 2022
17 février 2022(V)	3 février 2022
17 mars 2022(V)	10 mars 2022
14 avril 2022(V)	7 avril 2022
12 mai 2022	5 mai 2022
8 juin 2022	2 juin 2022
	28 juillet 2022(séance extraordinaire)

V - Virtuel

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION

Le plan d'action est une combinaison de ce que le Comité de parents a comme obligations (consultations) et des besoins de ses membres (formations et présentations). Le plan d'action 2021-2022 renfermait cinq objectifs visant essentiellement à promouvoir la participation des parents par l'encadrement, la diffusion d'informations et de la formation, de même qu'à faire valoir leurs opinions.

Objectif 1 : Soutenir les parents en lien avec la réussite des jeunes

<i>Présentations et Consultations du CSSP</i>	<i>Date</i>	<i>Présentateur</i>
Présentation des services et priorités du CSSP	28 octobre 2021	Luc Lapointe, directeur général du CSSP
Consultation sur le calendrier scolaire 2022-2023	18 novembre 2021	Cindy Dubuc, dir.adj. SRÉ ⁴
Consultation sur l'offre de services en classes d'enseignement aux ÉHDAA	18 novembre 2021	Cindy Dubuc, dir.adj. SRÉ ²
Consultation sur le renouvellement d'autorisation pour l'École d'éducation internationale	18 novembre 2021	Nathalie McDuff, dir.SRÉ
Consultation concernant la refonte des sites web du CSSP et des écoles / Modalités de la consultation	17 février 2022	C. Houpert, Secr.gén. et Mylène Lapierre, Conseillère en comm. et responsable de la refonte des sites webs du CSSP
Consultation sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles du CSSP pour les années scolaires 2022-2023 et 2023-2024 / Liste des écoles et des centres du CSSP pour 2022-2023 / Actes d'établissement des écoles et des centres du CSSP pour 2022	17mars 2022	Ondine Gazzé, directrice, SOS ⁵
Les parents à l'école		
Théâtre Parminou «Un parent presque parfait»		
▪ École secondaire De Mortagne	27 avril 2022	
▪ École d'éducation internationale McMasterville	26 mai 2022	

⁴ Service des ressources éducatives

⁵ Service de l'organisation scolaire

Webinaires 2021-2022 Programmation¹

Coût : 25\$ par connexion
Abonnements disponibles!

¹ D'autres dates et sujets pourraient s'ajouter en cours d'année.

² Webinaire présenté en anglais uniquement.

³ Présenté en anglais avec traduction simultanée en français.

ANNULÉ

L'assemblée annuelle des parents sera le sujet
d'un des cinq Rendez-vous de la mobilisation
qui se tiendront en mai et juin 2022.

REPORTÉ

Mois	Date	Titre	Organisme
FÉV. '22	2	La douance: pour aller plus loin	ADOQ
	8	Espace parents: Tools to Support Your Child in Their Orientation	OCCOQ ²
	10	Les fonctions exécutives	Institut TA
	16	Le comité EHDAA	FCPQ
	22	The Special Needs Advisory Committee	FCPQ-EPCA ²
24	AIMER: Pour l'épanouissement positif de votre enfant	C. Patenaude	
MARS '22	2	Accompagner son enfant dans la progression de ses apprentissages	École branchée
	9	Réussir ses examens et présentations sans stress	K. Trudel
	16	The Secrets of the Code	ADOQ ²
	17	Le projet éducatif : préparer le renouvellement	FCPQ
	23	La facture-école	FCPQ
	29	L'apprentissage des tables de calcul mental	ADOQ
AVR. '22	31	Favoriser la persévérance des élèves HDAA - Défis et pratiques gagnantes	Institut TA
	7	L'influence des médias sociaux sur les choix de carrière des jeunes	OCCOQ
	13	Budget des établissements	FCPQ
	20	The School's Budget	FCPQ-EPCA ²
	21	Définir ses règles de vie numérique	École branchée
	27	Soutenir les compétences sociales de son enfant	Institut Pacifique
MAI	5	L'assemblée annuelle des parents	FCPQ
	10	The Parents' Annual Assembly	FCPQ-EPCA ²

De façon générale, entre 2 et 16 parents se sont inscrits pour assister gratuitement à chacun de ces webinaires. Les webinaires ont même été proposés à l'ensemble des parents membres des conseils d'établissement.

Objectif 2 : Soutenir les membres du Comité de parents

	<i>Date</i>	<i>Présentateur</i>
Présentation du rôle et des responsabilités du Comité de parents	7 octobre 2021	Exécutif
Présentation de la FCPQ : Mission et services aux parents	9 décembre 2021	FCPQ – Kevin Roy, président ET Marie-Hélène Talon, coordonnatrice du Service aux parents
Formation sur le rôle et les pouvoirs du CÉ et sur la relation entre président de CÉ et la direction d'école (pouvoir d'influence?)		Formation par le MEES
Promotion pour le Congrès de la FCPQ (25-29 mai 2022)	17 mars 2022	Marie-Ève Turcotte
Retour du Colloque national de la FCPQ – Présentation des ateliers par les participants	8 juin 2022	É.Capuano, S. Mancini, M.È. Turcotte, D. Gagnon,
Rapport des représentants	En continu	Exécutif
Questions-Réponses avec la direction générale adjointe	En continu	Mme Iris Montini
Animation de la page Facebook du CP	En continu	Elise de Castro Hillmann
Rubrique « À surveiller dans vos CÉ »	En continu	Sébastien Cormier
Publication du document « Les lendemains du Comité de parents » après chaque rencontre, accessible via le site internet du CSSP	En continu	Secrétaire
Publication du procès-verbal de chaque rencontre, accessible via le site internet du CSSP	En continu	Secrétaire

Objectif 3 : Représenter et exprimer l'opinion des parents

<i>Sujet</i>	<i>Date</i>	<i>Présentateur</i>
Présentation des bons coups	En continu	Tous
Participer aux prises de position de la FCPQ	En continu	Marie-Ève Turcotte

Objectif 4 : Répondre aux consultations du Centre de services scolaire des Patriotes

Retours des consultations	Date
Retour de consultation relative au renouvellement d'autorisation pour l'École d'éducation internationale	18 novembre 2021
Retour de consultation relative au calendrier scolaire 2022-2023	9 décembre 2021
Retour de consultation relative à l'offre de service en classes d'enseignement aux ÉHDAA 2022-2023	9 décembre 2021
Retour de consultation relative au plan triennal de répartition et de destination des immeubles du CSSP pour les années scolaires 2022-2023 / 2023-2025; Liste des écoles et des centres du CSSP pour 2022-2023; Actes d'établissement des écoles et des centres de formation du CSSP pour l'année scolaire 2022	14 avril 2022

Comité consultatif de transport des élèves du Centre de services scolaire des Patriotes

Chaque centre de services scolaire qui organise le transport des élèves doit instituer un comité consultatif de transport dont la composition, le fonctionnement et les fonctions doivent être conformes au [Règlement sur le transport des élèves](#).

Le mandat du comité consultatif de transport des élèves (CCT) du CSSP est de donner son avis sur :

- La planification, la coordination, le financement et l'administration du transport des élèves;
- Le plan d'organisation du transport des élèves du CSSP et les modalités d'octroi des contrats de transport d'élèves, avant que le CSSP n'adopte ce plan ou ne fixe ces modalités d'octroi;
- Les critères et les modalités d'utilisation d'un service visé à l'article 298 de la [Loi sur l'instruction publique](#) (places disponibles), avant que le CSSP ne fixe ces critères ou ces modalités d'utilisation;
- L'affectation de tout ou partie du montant d'une subvention allouée pour le transport des élèves qui peut être affecté à d'autres fins.

Le calendrier 2021-2022 des rencontres : 5 octobre 2021, 1^{er} février 2022, 3 mai 2022 et le 14 juin 2022.

M. Christian Descôteaux a été élu à la présidence et Mme Lili-Marlène Pernet à la vice-présidence. Madame Bao Trinh a siégé au Comité consultatif de transport des élèves du CSSP à titre de représentante du Comité de parents à compter du 7 octobre 2021.

▪ **Implantation d'un outil de suivi des véhicules et de prise de présence des élèves**

À la suite d'un appel d'offres effectué durant le mois de juin, la compagnie Itsmax Solutions inc. a remporté le contrat de cinq (5) ans pour la mise en place d'équipements dans l'ensemble des véhicules scolaires du Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP). La technologie retenue est l'installation

de téléphones intelligents dans les véhicules et l'utilisation de cartes de transport par les élèves. Ces équipements permettront le suivi quotidien des parcours scolaires et des élèves. De plus, des portails administratifs et parents seront aussi disponibles. La mise en place de cette technologie dans l'ensemble des véhicules scolaires se fera sur une période de deux (2) ans. L'implantation de l'outil de suivi des véhicules a été parsemé d'imprévus et d'obstacles qui a résulté à des ajustements continus. L'outil s'est avéré plus difficile à gérer par les utilisateurs. Le contexte pandémique et la pénurie du personnel n'ont pas favorisé l'implantation de l'outil. Le maintien des contrats avec les transporteurs grâce à la clause de prolongation d'un an a permis le maintien des services dans un contexte difficile. Il n'y a pas eu de bris de service.

À chaque rencontre, les membres du Comité ont été tenus informés de l'évolution de ce projet. Il a été convenu par les deux parties que des améliorations doivent être observées pour la rentrée scolaire 2022-2023. Le CSSP se positionnera à l'automne concernant le maintien ou non de la compagnie, selon les résultats attendus.

- **Budget prévisionnel du transport scolaire pour 2021-2022**

Le budget prévisionnel de cette année présente un déficit de 2,25 % sur les revenus, soit d'environ 490 000 \$. Ce déficit s'explique par les services additionnels qui ont été nécessaires pour le transport d'élèves par véhicules de type berline. Le CSSP effectue une optimisation des revenus et dépenses en révisant les modes de transport disponibles et offerts aux élèves : autobus, mini-bus, berlines, collaboration avec la RTL, EXO, etc. Il y a également les ententes avec les établissements privés et l'offre des places disponibles aux élèves dont le circuit qui desserve leur secteur le permette.

- **Organisation du transport scolaire pour l'année 2022-2023**

Dans l'objectif d'optimiser la gestion de l'organisation du transport, il y aura une mise à jour du site internet du CSSP afin que les informations soient davantage facilement accessibles. Les parents doivent inscrire les élèves au service de transport via le site internet. Les demandes seront traitées selon de nouvelles pratiques pour la prochaine rentrée scolaire. Il y aura des éléments à préciser concernant l'outil de suivi des véhicules et la prise de présence des élèves auprès des utilisateurs. Il sera essentiel d'avoir des communications efficaces également pour permettre une meilleure compréhension de la mise en œuvre de l'outil de suivi des véhicules auprès des parents et élèves. Il y a eu des échanges entre le CSSP et la compagnie qui a été confirmée pour l'outil de suivi des véhicules afin de communiquer les insatisfactions depuis la mise en œuvre de l'outil de suivi des véhicules. Il y aura les négociations avec les transporteurs et les collèges privés pour une nouvelle entente pour le transport pour les années à venir.

Objectif 5 : Valorisation du rôle du Comité de parents

Le Comité de parents a continué à entretenir ses liens avec différents partenaires.

Direction générale

Tout au long de l'année, nous avons pu compter sur la présence d'un membre de l'équipe de la direction générale du Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP), soit Mme Iris Montini, directrice générale adjointe, afin de répondre aux questions des membres. Au cours de la rencontre du 28 octobre 2021, monsieur Luc Lapointe, directeur général du CSSP, est venu rencontrer les membres afin de présenter les services, les objectifs et les principaux enjeux pour l'année 2021-2022 du Centre de services scolaire des Patriotes.

Conseil d'administration

Le Centre de services scolaire des Patriotes est géré par un Conseil d'administration. Ce Conseil d'administration est en fonction depuis le 15 octobre 2020, suivant les modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique* en février 2020. Bien que les parents qui siègent au Conseil d'administration ne représentent pas le Comité de parents, la présence des parents issus du Comité de parents permet d'apporter une vision différente de la réalité vécue par les parents et les élèves.

Le Comité de parents est consulté sur plusieurs dossiers tout au cours de l'année. Le résultat de ces consultations est par la suite transmis au Conseil d'administration dans la plupart des cas, afin que celui-ci prenne une décision.

Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de 16 membres, soit 5 parents désignés par et parmi les membres du comité de parents, 5 membres du personnel du CSS, 1 membre du personnel cadre du CSS (sans droit de vote) et 5 membres de la communauté. Les 5 parents avaient été désignés lors de l'Assemblée générale du Comité de parents en octobre 2020. La présidence et la vice-présidence du Conseil d'administration sont assurées par les membres provenant du Comité de parents.

En novembre 2021, suivant son élection comme conseillère municipale, madame Josée Marc-Aurèle a dû quitter son poste en raison de son inéligibilité à siéger au CA. Madame Anne Monney a été désignée afin de compléter le mandat. Les parents membres du Conseil d'administration sont :

Nom	District	Rôle	Fin de mandat
Salvatore Mancini	1	Administrateur	30 juin 2023
Marie-Ève Turcotte	2	Administratrice	30 juin 2023
Josée Marc-Aurèle	3	Administratrice	9 novembre 2021
Anne Monney	3	Administratrice	30 juin 2022
Gilles Cazade	4	Vice-président du CA	30 juin 2023
Normand Boisclair	5	Président du CA	30 juin 2022

En avril 2022, le Comité de parents a tenu un nouveau processus de désignation afin de désigner les parents qui allaient prendre la relève de ceux qui terminent leur mandat. Ainsi, madame Bao Trinh a été désignée pour le District 5 et monsieur Éric Capuano a été désigné pour le District 3, après un second appel de candidatures.

Rôle des membres du Conseil d'administration

Le rôle des membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire est d'assurer une saine gestion des fonds publics, tout en veillant à ce que ses établissements bénéficient de conditions optimales pour la réalisation de leur mission éducative. Il est important de mentionner que bien que les parents qui siègent au conseil d'établissement sont actuellement membres du comité de parents, ceux-ci ne représentent pas le comité de parents et n'ont pas à défendre les positions prises par le comité de parents. Les administrateurs disposent d'une indépendance leur permettant d'agir en leur nom personnel. Ils doivent cependant agir de façon loyale, honnête, intègre, prudente et faire preuve de diligence, de bonne foi et de confidentialité.

De plus amples renseignements sur le rôle d'un administrateur, et divers documents en lien avec cette instance sont disponibles : <https://csp.ca/gouvernance-scolaire/conseil-dadministration/>

Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSÉHDAA)

La composition de ce comité est établie en tenant compte des dispositions prévues à la [Loi sur l'instruction publique](#) et des dispositions fixées par le CSSP.

Le comité CCSÉHDAA a trois mandats officiels selon la [Loi sur l'instruction publique](#)

- Donner son avis au CSSP sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- Donner son avis au comité de répartition des ressources et au centre de services scolaire sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves;
- Donner son avis au CSSP sur l'application du plan d'intervention à un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Le calendrier des réunions du CCSÉHDAA pour l'année scolaire 2021-2022 – Les lundis à 19h15

Les rencontres ont eu lieu en visioconférence avec la plateforme Teams, sauf pour celle du 15 novembre (en présence au Centre administratif Roberval)

27 septembre 2021 – Assemblée générale	14 février 2022
18 octobre 2021	11 avril 2022
15 novembre 2021	6 juin 2022
	12 septembre 2022

Madame Chantal Besner est élue présidente et Madame Marie-Noël Nadeau est élue vice-présidente pour l'année 2021-2022.

Le rôle du représentant du CCSÉHDAA au Comité de parents en est un, entre autres, de sensibilisation des autres parents à la réalité des élèves HDAA et leur famille. Il a aussi pour rôle d'assurer un lien entre le CCSÉHDAA et le Comité de parents, par exemple en transmettant de l'information et des positions prises par chaque comité. Malheureusement cette année le représentant élu, Maurice Collenne, n'a pu assister à aucune rencontre du Comité de parents.

Au cours de l'année, les points suivants ont été abordés :

- **Séance d'information relative au projet Douance** : La mise en place du projet pilote « douance » a suscité beaucoup d'intérêt chez les membres. Ces derniers, avec le soutien de Madame Cindy Dubuc, organisent une soirée d'information sur le sujet. Cette soirée, intitulée « *La douance : mieux comprendre pour mieux accompagner son enfant* » est offerte à tous les parents, a eu lieu le 7 avril en TEAMS.
- Comme tous les ans, la **Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage** est présentée aux membres afin qu'ils se familiarisent avec le vocabulaire et qu'ils comprennent davantage cette organisation des services.
- **Ententes extraterritoriales** : Madame Cindy Dubuc a présenté le nombre d'ententes extraterritoriales qui ont été conclues lors des dernières années et elle a donné une brève description de la clientèle visée pour chacune des écoles. Elle a également expliqué que le CSSP accueille les élèves dans ses écoles lorsqu'il est en mesure de répondre à leurs besoins.
- **Offre de services ÉHDAA** : Madame Cindy Dubuc a consulté les membres concernant l'offre de services ÉHDAA pour l'année scolaire 2022-2023. Les travaux liés à la nouvelle offre de services se poursuivront pour une application progressive dès l'année scolaire 2023-2024. **La principale nouveauté pour 2022-2023 est l'ajout d'une classe d'enseignement spécialisé pour les élèves HDAA 5 ans**, tout en maintenant les autres types de regroupement déjà disponibles au préscolaire.

À la suite de la présentation de l'offre de services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage 2022-2023 par madame Cindy Dubuc, il a été proposé par monsieur Maurice Collenne et appuyé par monsieur David Bordeleau de donner un avis favorable à celle-ci avec l'ajout des points suivants aux principes d'organisation:

- Poursuivre le développement de parcours souples et différenciés pour les élèves du secondaire tels les projets de concomitance et d'exploration de la formation professionnelle;
- Poursuivre et soutenir le développement de projets entrepreneuriaux qui sont très motivants pour les élèves;
- Soutenir l'apprentissage des élèves et favoriser leur réussite en favorisant l'utilisation de sujets signifiants pour eux.

La proposition a été adoptée à l'unanimité et a été transmise à la direction du Service des ressources éducatives.

Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)

(Certaines informations ci-dessous ont été extraites du rapport annuel 2021-2022 de la Fédération)

La Fédération des comités de parents du Québec est une organisation sans but lucratif qui tire sa raison d'être de l'existence, dans chacun des centres de services scolaires, d'un comité de parents représentant les parents des élèves des écoles publiques préscolaires, primaires et secondaires. La FCPQ est régie par le Conseil général, le Comité exécutif et le Forum de parents d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (Forum de PEHDAA). Sa mission est de promouvoir et défendre les droits et intérêts des

parents et des élèves des écoles publiques primaires et secondaires en vue d'assurer la qualité des services et la réussite de l'ensemble des élèves.

La Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) représente aujourd'hui 57 comités de parents, soit les comités de parents de plus de 90% des centres de services scolaires du Québec. L'engagement parental dans les structures scolaires, c'est plus de 18 000 parents bénévoles qui donnent de leur temps et partagent leur expertise afin d'assurer la qualité des services que reçoivent leurs enfants dans une perspective de développement de leur communauté et de la société québécoise. Outre leur présence dans le centre de services scolaire au sein du comité de parents et du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, les parents bénévoles œuvrent au sein des conseils d'établissement, des organismes de participation des parents (OPP) et des comités de parents utilisateurs du service de garde de leur école.

Selon ses règles de gouvernance, chacun des comités membres de la Fédération peut déléguer jusqu'à deux parents pour assister à quatre conseils généraux décisionnels dans l'année (novembre, février, avril et mai). Madame Marie-Ève Turcotte est la 1^{ère} déléguée avec droit de vote.

En 2022, la FCPQ souhaite être reconnue pour sa contribution à la reconnaissance du rôle légitime des parents dans les instances décisionnelles et consultatives de l'école publique; comme un interlocuteur crédible et positif et comme un modèle de démocratie participative.

ENJEU 1 – PORTER LA VOIX DES PARENTS

Être un interlocuteur privilégié auprès du MEQ, des partenaires, des parents francophones et anglophones de manière non partisane pour faire avancer la cause des parents. Consultations, sondages, mémoires, etc.

- PARTENARIATS Pour faciliter l'expression des opinions, des attentes et des besoins des parents dans l'espace public, la Fédération entretient des liens étroits avec plusieurs acteurs du milieu de l'éducation.
- PRÉSENCES MÉDIATIQUES ET MODES DE DIFFUSION : Communiqués de presse, conférences de presse, etc., Infolettre mensuelle, Délégué Express, Revue Action-Parents, Site web : nouvelle arborescence, nouvelle identité visuelle et ajout d'un outil de recherche, d'une foire aux questions et d'un outil de clavardage. Pages populaires : Protecteur de l'élève, Accès Délégués, COVID-19 et milieu scolaire, Congrès 2022, etc.
- Portail Parents.que : un outil de clavardage pour rejoindre facilement les services-conseils de la Fédération ; plus d'une trentaine de ressources locales et nationales sont rendues disponibles et de nouvelles sont ajoutées régulièrement.

ENJEU 2 – APPUYER LES PARENTS ENGAGÉS

Faire en sorte que les parents engagés soient reconnus comme des acteurs indispensables et incontournables

-
- ❑ Rencontres de travail avec le ministre de l'Éducation et les porte-paroles des partis d'opposition en matière d'éducation
 - ❑ 15 comités de parents de partout au Québec visités dans le cadre de la Tournée virtuelle, qui vise à faire connaître les services de la Fédération aux parents et, de façon complémentaire, permet de mieux comprendre les besoins et enjeux locaux des comités de parents
 - ❑ Participation au Symposium de la rentrée scolaire 2021-2022 sous le thème « Ouvrons toutes grandes les portes du bien-être à l'école » du ministère de l'Éducation, le 25 août 2021
 - ❑ Collaboration avec EPCA à la création de capsules vidéo du ministère de l'Éducation pour les parents, début du projet à l'été 2020 et lancement des capsules en août 2021
 - ❑ Présence à la soirée-bénéfice de la Fondation pour l'alphabétisation, le 8 septembre 2021
 - ❑ Première de la pièce « Un parent presque parfait » du Théâtre Parminou, issue d'une collaboration avec la Fédération, lors du Conseil général de novembre 2021
 - ❑ Participation à la causerie « Comment soutenir la persévérance scolaire de mon enfant ? » organisée par la Faculté des sciences de l'Éducation de l'Université Laval dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire, en février 2022
 - ❑ **SERVICES-CONSEILS** 11 844 demandes traitées, une augmentation de 29% par rapport à 2020-2021
 - ❑ **Semaine de la reconnaissance parentale**

La FCPQ a créé un nouveau programme pour souligner l'implication des parents au sein de la structure scolaire. Quatre types de reconnaissance sont possibles : (1) Reconnaissance Mérite; (2) Reconnaissance Bronze; (3) Reconnaissance Argent; (4) Reconnaissance Ordre – la plus haute distinction de la Fédération.

Pour l'année 2021-2022, le comité de parents convient à l'unanimité de reconnaître les trois catégories suivantes:

- ❑ **Reconnaissance Bronze** permet de nommer un lauréat par école du CSSP, soit le représentant au comité de parents ou son substitut ayant été présent à au moins 3 rencontres. À l'aide de la liste des lauréats, Madame Marie-Ève Turcotte a remis un ruban à chacun des lauréats présents lors de la séance du 8 juin 2022 et fera parvenir via le courrier interne le ruban aux autres récipiendaires.
- ❑ **Reconnaissance Argent** permet de nommer un parent engagé en tant que lauréat du Comité de parents. Monsieur Boisclair a été choisi pour recevoir la distinction Argent, remis à un parent qui, par son engagement, son influence et ses réalisations, a contribué de manière significative dans les instances de participation parentale au niveau national.
- ❑ **Reconnaissance l'Ordre** permet de proposer un parent possédant le leadership et l'implication soutenue et de grande qualité au Comité de sélection qui attribuera le prix. Les membres ont également proposé la candidature de Monsieur Normand Boisclair. Cependant, sa candidature n'a pas été retenue.

ENJEU 3 – FORMER DES PARENTS COMPÉTENTS

Informar, formar et outiller les parents des meilleures pratiques pour qu'ils deviennent des leaders.

-
- ❑ Production du Guide à l'intention des nouveaux membres du comité de parents en janvier 2022, développé pour faciliter l'intégration des nouveaux membres de ce comité, favorisant par le fait même la connaissance de leur rôle et leur mobilisation.
 - ❑ Plus de 925 participants aux 28 webinaires présentés; 95% des participants ont formulé une appréciation positive de leur participation aux webinaires.
 - ❑ Rendez-vous de la mobilisation (RDV MOB)
6 rencontres ouvertes à tous visant l'échange de bonnes pratiques et le partage d'expériences sur divers sujets liés à l'engagement parental. Une vingtaine de participants à chaque RDV MOB ont pu échanger avec d'autres parents engagés ainsi qu'avec des représentants de certains partenaires de la gouvernance scolaire, dont les directions d'établissement (AQPDE) et les responsables des services de garde en milieu scolaire (AQGS). 100% des évaluations reçues ont été positives; la formule sera reconduite au printemps 2022.
 - ❑ COLLOQUE – LE RÔLE DES PARENTS EN ÉDUCATION
Tenu le 28 mai 2022, en format comodal (présence et virtuel simultanément). 5 ateliers étaient présentés: (1) Participer à la réussite comme parent dans un contexte de coéducation, (2) Accueillir les parents à l'école dans le respect des rôles et expertises de chacun, (3) Communication enseignant-parent: un lien essentiel à construire et à entretenir, (4) Parents et professionnels alliés dans le développement global de l'enfant, (5) Le parent comme partenaire actif dans la gouvernance du réseau scolaire.

ENJEU 4 – AGIR POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE TOUS LES ÉLÈVES

S'assurer que les parents demeurent des acteurs incontournables de la persévérance et de la réussite

L'énoncé de l'enjeu 4 est la raison d'être de la Fédération et sous-tend toutes ses décisions et actions. À travers les réalisations des 3 enjeux précédents, la Fédération positionne les parents en tant que partenaires incontournables en éducation. Toutes ses instances (assemblées générales, conseil général, Forum de parents d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (PÉHDAA), rencontres des présidents des comités de parents, comité exécutif, etc.) travaillent avec la mission ultime d'agir pour la réussite éducative de tous les enfants.

En plus des affaires courantes, du service continu et des nouveaux projets, la FCPQ a également renouvelé sa planification stratégique au cours des 18 derniers mois. À l'approche de son 50e anniversaire et en prenant en considération l'évolution de l'organisation au cours des dix dernières années, c'est un défi qui n'était pas pris à la légère. La réflexion est terminée et la mission, la vision, les axes et les objectifs proposés pour la planification stratégique des cinq prochaines années a été adoptée telle quelle par le Conseil général lors de la récente rencontre en mai. L'équipe travaillera sur les actions et les indicateurs qui concrétiseront le plan.

BILAN FINANCIER

Monsieur David Gagnon a occupé la fonction de Trésorier pour l'année 2021-2022. Le Comité de parents a terminé l'année avec des dépenses totalisant un montant de 10 554,90 \$ sur un montant de 20 000 \$. Dans le contexte particulier de la pandémie de la Covid-19, la plupart des rencontres ont eu lieu via l'application Teams sinon les rencontres étaient en présentiel pour lesquelles les frais de déplacement et de gardiennage ont été utilisés. Il y a eu un montant de 9 445,10 \$ inutilisé. Ce montant n'étant pas transférable sera remis au Centre de services solaires des Patriotes.

Dans le fonds à destination spéciale, il y a un montant de 1 071,00 \$. Ce montant sera transféré à l'année 2022-2023.

Budget de fonctionnement			
CODE	DESCRIPTION	BUDGET 2021-2022	Final 2021-2022
Revenus			
	<i>Allocations CSP</i>	20 000,00 \$	20 000,00 \$
903	<i>Autres revenus</i>		0,00 \$
	TOTAL	20 000,00 \$	20 000,00 \$
Dépenses			
300	<i>Frais de déplacement / Gardiennage</i>	2 500,00 \$	1 770,42 \$
400	<i>Fournitures et matériel</i>	275,00 \$	0,00 \$
505	<i>Honoraires professionnels</i>	8 400,00 \$	6 413,20 \$
511	<i>Autres services</i>	8 525,00 \$	2 346,28 \$
802	<i>Frais discrétionnaires</i>	300,00 \$	25,00 \$
	TOTAL	20 000,00 \$	10 554,90 \$
	TOTAL (Surplus / Déficit)	9 445,10 \$	0,00 \$

RECOMMANDATIONS

Suite à un sondage auprès des membres, voici quelques **éléments** soulevés qui pourraient être envisagés **afin d'améliorer le fonctionnement du Comité de parents** :

- Porter une attention particulière à garder le rythme des réunions
- Être plus proactif sur la discipline et la gestion des droits de parole afin d'éviter les débordements
- Tenter de réduire la durée des assemblées
- Trouver des opportunités pour stimuler l'interactivité, surtout lors des présentations plus théoriques
- Tenter d'alléger la lourdeur des processus administratifs et des explications
- Avoir une meilleure visibilité sur les impacts du CP lors des décisions du CSSP après les consultations
- Il serait avantageux de tenir la présentation sur les AGA une rencontre plus tôt dans notre échéancier
- Clarifier le rôle du document « Rapport des représentants »
- Augmenter la fréquence des groupes de discussion
- Avoir accès au PowerPoint des présentations
- Recevoir « Les lendemains du CP » plus rapidement après une assemblée
- Avoir un peu plus de spontanéité lors des échanges avec la Direction générale adjointe en assemblée
- La formule combinant le présentiel et le virtuel a été fort appréciée

De plus, les membres ont pu faire des **suggestions pour des idées de conférences, de formations ou d'informations à recevoir**. Voici une liste des suggestions reçues pour l'an prochain :

- Conférence sur la santé mentale des jeunes (Comment favoriser une bonne hygiène de vie et une santé mentale chez nos jeunes?)
- Formation sur l'organisation des lunchs pour les enfants difficiles
- Gestion des émotions
- L'interculturel au sein de nos établissements, comment accueillir et interagir avec les personnes nouvellement arrivées
- OPP : les limites et les possibilités
- Registre des campagnes de financement faites par les écoles, ainsi que le résultat obtenu
- Présentation d'un PowerPoint attrayant pour expliquer l'apport du comité dans l'univers scolaire et les compétences requises pour un parent désirant rejoindre le comité (démystifier le fait que certains pensent qu'ils n'ont pas ce qu'il faut)

CONCLUSION

Comme vous pouvez le constater, les mesures mises en place cette année n'ont pas découragé le Comité de parents qui a tout de même réalisé une année bien remplie en vous permettant de prendre la place qui vous revient à l'intérieur de la structure éducative de vos enfants.

Que ce soit en vous exprimant sur les sujets pour lesquels il y a eu consultation, en participant activement lors des réunions, en posant des questions ou en apportant vos idées, c'est ainsi que vous contribuez à faire avancer les choses.

Très Chers Parents, je vous remercie encore une fois pour tout le temps que vous avez investi généreusement tout au long de l'année scolaire. Également, j'aimerais décerner une mention spéciale à tous nos élèves pour leur persévérance. Personnellement, j'y ai vu une source de motivation à ne pas abandonner le navire.

Au plaisir de vous rencontrer à nouveau à l'automne,

Éric Capuano
Président du Comité de parents 2021-2022